

R

Geistdoerfer
+

MICHEL GEISTDOERFER

*Images
Ouessantines*



57005

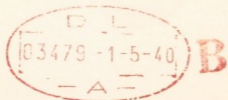
RIEDER

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

IMAGES OUESSANTINES

80 LK7

44022



DU MÊME AUTEUR

- Le Ninkinou.* Scènes sans date. Gilde « Les forgerons » (*épuisé*).
- La Roue de saint Tupetu.* Miracle en 3 actes. Bois de Raymond THIOLLIÈRE.
Édition du Liborion, Dinan, 4, rue Paul-Sebillot.
- Le Taureau de Phalaris.* Comédie en 1 acte (*épuisé*).
- L'Amour tel qu'on le parle.* Pastiches. Bois de Raymond THIOLLIÈRE. Éditions
Montaigne, Paris.

Michel GEISTDOERFER

IMAGES OUESSANTINES

Bois de Yves CRESTON



RIEDER

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—
1940



MIRAGE

IMAGES

QUESTIONS

BOURNEVILLE



MIRAGE

LES ÉDITIONS DE FRANCE

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays





I

OXYGIE !

TEL semble bien avoir été le poétique nom donné par Homère à la dernière île du continent perdue le long des rivages de la Gaule, aux Hespérides qui, pour les anciens, se confondaient avec les Champs-Élysées.

C'était la patrie des Agnantes, peuplade qui jeta le plus vif éclat dans l'ancien monde, alors que tous les États étaient encore dans l'enfance. Les Agnantes déjà — dit Théopompe — vivaient 330 av. J.-C. dans la mollesse « suite d'une longue civilisation ».

Située dans la contrée d'Ack ou d'Agineuse, Oxygie était la plus importante des Nesyades qui jouissaient d'une grande célébrité à cause de leurs prêtresses. Celles-ci prédisaient l'avenir, pouvaient se métamorphoser en toutes sortes d'animaux, soulever et calmer la mer, guérir les maux les plus opiniâtres et hâter le printemps par leurs chants mystérieux.

Si l'on en croit Plutarque, après Homère, Jupiter,

d'après une tradition locale avait emprisonné son père Saturne dans l'île d'Oxygie et lui avait donné comme garde le géant Oxygius ou Birarie qui avait aussi pour mission de garder la mer environnante, qu'on nommait à cause de cela la mer Saturnienne.

« Plusieurs voyageurs », dit Plutarque « ont vu, dans cette île, des génies et ont causé avec eux. Saturne lui-même y est couché et endormi dans l'ancre profond d'un rocher aussi brillant que l'or. Jupiter au lieu d'une chaîne lui a donné le sommeil. Au-dessus du rocher on voit voltiger des oiseaux qui lui apportent de l'ambroisie dont l'odeur, qui semble sortir de ces rochers comme d'une source, remplit toute l'île d'un parfum délicieux. Saturne a pour ministres des génies qui le servent assidûment ; ils étaient ses ministres et ses amis dans le temps qu'il régnait sur les dieux et sur les hommes. »

Le P. Pezron va même jusqu'à dire qu'on parlait le pur celtique à la cour du roi Saturne et Tertullien remarque que ce prince avait toujours pris plaisir à s'habiller à la gauloise et utilisait notamment le manteau d'écarlate de Galatie.

A Saturne on offrait des victimes humaines, ce qui lui fit donner le nom de Moloch. Les pères lui immolaient leurs fils en jetant ceux-ci dans un brasier ardent ou en les enfermant dans une de ses statues enflammées.

L'île fut consacrée entièrement à Saturne, qu'on appelait aussi Esus, qui y possédait ses trophées et son temple et l'île prit même son nom en s'appelant Eusaff.

Les navigateurs tremblaient en approchant de ces côtes inhospitalières où se cachaient d'impénétrables sanctuaires et de redoutables divinités.

Le bloc rocheux du Stiff rassemblait les prêtres qui transportèrent d'Hyperborée à Délos le culte solaire. Bel Heol, dieu du soleil, a donné son nom à l'un de ses caps les plus dangereux.

D'autres savants à l'imagination puissante disent que le nom d'Huessa fut donné à cette île troublante en l'honneur du Dieu Hu, qui, suivant les traditions des Cimmériens « traversant la mer brumeuse, apporta la religion druidique aux Gaulois plongés dans les ténèbres du polythéisme ».

Et les druides d'Ouessant furent célèbres dans toute la Gaule !

Une vieille tradition conservée oralement jusqu'au commencement du siècle dernier par les pêcheurs de Cornouaille, rapportée par Cambry, donne même à Ouessant le nom de Thulé, l'île fabuleuse où les âmes s'en allaient après la mort dormir leur éternel sommeil. Les pêcheurs habitant la côte en face de laquelle elle était située, étaient parfois réveillés la nuit par un génie qui les emmenait avec lui jusqu'au rivage. Ils trouvaient là un bateau qui semblait vide et qui, cependant, enfonçait dans l'eau comme s'il eût été lourdement chargé ; la cause en était dans le poids des âmes qui l'emplissaient. Les pêcheurs prenaient les avirons et partaient pour l'île avec le génie. Là, les âmes

étaient comptées et interrogées par un autre Esprit invisible comme elles, qui les faisait débarquer.

Quand les pêcheurs sentaient à son poids que la barque était vide, ils s'en retournaient.

C'était cette Thulé odysseenne qui gardait après leur mort les corps des druides embarqués dans la baie des Trépassés...

Oxygie, Thulé... c'est la légende.

L'histoire elle-même d'Ouessant remonte aux temps où les Celtes furent refoulés par les Germains vers les mers occidentales.

Mais l'histoire est moins riche que la légende.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme-Paris (France)

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

